

Commerçants : aides municipales

La Municipalité a pris l'engagement de soutenir et développer les commerces et artisans de proximité qui concourent au lien social, à l'identité et l'attractivité de la Ville. Commerçants, vous pouvez bénéficier de différentes aides.

Des primes adaptées aux besoins des commerçants

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services. Le FISAC vise à préserver et développer le commerce et l'artisanat de proximité.

Êtes-vous éligible à ces différentes primes ? Toutes les modalités d'attribution et les pièces à fournir sont disponibles en téléchargement.

Mise aux normes, accessibilité

Cette aide financière contribue aux aménagements visant à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite : plateformes élévatrices, rampes portables, marches escamotables avec sonnette, pentes douces, comptoir... La Chambre de Commerce et d'Industrie propose un diagnostic pour vous orienter et vous conseiller. La date limite est fixée au 15 mai 2020 pour la remise du dossier complet.

Sécurisation

Cette aide permet aux commerçants madeleinois indépendants de s'équiper et de renforcer la sécurité de leurs locaux. Afin de lutter contre les atteintes aux biens, l'aide concerne l'installation de dispositifs tels que rideaux de fer, alarme anti-intrusion, vidéosurveillance...

À télécharger

Fichier

[Règlement général d'attribution des aides financières pour la sécurisation \(.pdf - 232.38 Ko\)](#)

Fichier

[Demande de prime : mise aux normes \(.pdf - 3.46 Mo\)](#)

Fichier

[Demande de prime : mise en sécurisation \(.pdf - 168.74 Ko\)](#)

Fichier

[Liste des locaux commerciaux vides \(.pdf - 1.11 Mo\)](#)

Service Emploi - Commerces - Entreprises locales

160 rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine
France

[03 20 12 79 73](tel:0320127973)

service-commerce@ville-lamadeleine.fr